



Renard
ad.

Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant *deux* feuillets, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES** et **DÉCÈS** de la Commune de *Trilbardou*, pendant le cours de l'année **1863**.

A Meaux, le *vingt* Décembre mil huit cent soixante-deux.

Renard

Pr. Imp. de la Presse

N. 1

Acte de
Décès

Catherine Espartero
Susanne Reaux

Il Janvier

PAR MIL HUIT CENT SOIXANTE DEUX Le
dix-sept Janvier, Sept heures du matin, par-devant
nous Maire et officier public de la Mairie civil de la
Commune de Trilbardou, sous le nom de Jules
Charles Leduc, âgé de trois ans, Meunier
et Henri Ferdinand Legrand, âgé de vingt-huit
ans, Charretier, tous deux légitimes conjoints

Mairie de Trilbardou

et qu'on de la défunte ci après nommée,
 Le premier demeurant à Grilbardou, et le second
 demeurant à Charmentray & Causs, de Clays-Douilly,
 lesquels nous ont déclaré que Catherine
 Genière Susanne Creaux, âgée de soixante
 sept ans, sans Profession, vivant la veuve, administratrice
 avec le demeurant à Grilbardou; fille des défuncts
 Jacques Creaux, et de Marguerite Susanne
 Péllet, et mère de Pierre Pelatier; est
 décédée audit Grilbardou, en son domicile
 hier à midi; et après avoir été apaisé
 par Dica, par nous écrits le présent acte, que
 nous avons signé seul après lecture faite;
 Les deux témoins ci dessus nommés, qu'on de
 la défunte, nous ont déclaré au parvis signés.

J. De signeurs

N^o. 2.

Acte de Naissance
 Philibert Sidon
 Bonhomme.
 24 février,

Par un mil huit cent soixante trois, le
 vingt cinq février, huit heures du matin; par
 devant nous Antoine Delignieres, Maire et
 officier public de l'Etat civil de la Commune
 de Grilbardou; et comparu Jean Pierre
 Bonhomme, âgé de trente deux ans, docteur,
 demeurant à Grilbardou; lequel nous a déclaré
 qu'il lui a été né hier au soir, il lui est
 né en son domicile un enfant qu'il nous
 présente, et que nous reconnaissons être le
 fils de M. Madelin, et auquel il a donné le
 nom de Philibert Sidon; lequel
 enfant il a eu de son légitime mariage, avec
 Pauline Hermine Vincent, âgée de vingt
 cinq ans, sans Profession, demeurant à Grilbardou.



N^o. 3.

Acte de Naissance
 Jean Paschal
 Gilet.
 14 Avril.

Par un mil huit cent soixante trois le Cinq
 Avril, onze heures de matin; par devant nous
 Maire et officier public de l'Etat civil de la
 Commune de Grilbardou; et comparu Jean
 Pierre Vermelle, âgé de cinquante quatre ans,
 docteur, et Jean Baptiste Legler, âgé de
 soixante cinq ans; et comparu, tous deux témoins
 majeurs demeurant à Grilbardou, et proches
 voisins du défunt ci après nommé; lesquels
 nous ont déclaré que Jean Paschal Gilet,
 âgé de cinquante deux ans, Cosignier, né à
 Douy La Ramée, Canton de dix-sept Ouzes,
 femme de M. Morne, demeurant à Grilbardou,
 fils de défunt Jean Paschal Gilet, et
 de Marie Genière Durantay, âgée de
 quatre vingt-un ans, Payricienne demeurant
 audit Douy La Ramée, et épouse de Louis
 Alexandre Parafjeux, âgée de quarante neuf ans,



avec son mari; Les dites présentations
 en déclaration nous
 en présence des deux
 Pigeon Pierre
 Pigeon, âgé de quarante quatre ans, Charroy,
 et Louis Jérôme Maron, âgé de vingt six ans,
 Mo anouvier, tous deux témoins
 à Grilbardou, et proches voisins de M. Bonhomme
 déclarant; lesquels ont ainsi que le par de devant
 comparu et déclarant; signé avec nous le présent
 acte de Naissance, après lecture faite.
 J. De signeurs

Sans Profession, demeurant à Grillo adieu avec
son mari et est décidé au même lieu, en son
Présent, hier, à dix heures du soir; et
après nous être asseuré du Dées, avons
présenté le présent acte, que les Déclarants
ont signé avec nous, après lecture faite.
Léonard Marnette

1^{er} Dédigné

Leau

mil huit cent soixante trois, Le
Père neuf Mois, quatre heures du soir; par devant
nous Napoléon Dédigné, Maire et officier public
de l'Etat civil de la Commune de Grillo adieu,
et Comparu Julien Alexandre Chardon, âgé de
vingt neuf ans, Néanmoins, demeurant à Grillo adieu;
Lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à midi, il
est en son domicile au lieu qu'il nous
présente, et que nous reconnaissons être le
Marsulin, en auquel il a donné les Prénoms de
Jules Honoré; Lequel enfant et a en sa son
légitime Mariage avec Julianne Julie Nectayer,
agée de vingt trois ans, sans Profession,
demeurant à Grillo adieu, mes ses Mois; Lesdits
présentation et déclaration nous ont été faites
en présence de deux Germain Germain, né
de trente six ans, Néanmoins, Jean fin de
Dédigné, et Alexandre Dominique Ruyette, âgé de
trente deux ans, aussi Néanmoins, prêtre vicaire
dudit Déclarant, et tous deux femmes majeurs demeurant
à Grillo adieu; Lesquels ont à l'exception de
peu de l'enfant Comparant et Déclarant, signé
avec nous le présent acte de Naissance

N.° 4.

Acte de Naissance
De
Jules Honoré
Chardon.

19 Mai



N.° 5.

Acte de Naissance
De
Jules Honoré
Chardon.

20 Mai



après lecture
de l'enfant
a déclaré
fait. Les
Comparant nous
ont signé.

Germain

pluyette

Leau

mil huit cent soixante trois, le vingt Mai,
une heure du matin; par devant nous Napoléon
Dédigné, Maire et officier public de l'Etat civil
de la Commune de Grillo adieu, et Comparu Louis
Germain, Germain, âgé de trente six ans, Néanmoins,
et Alexandre Dominique Ruyette, âgé de trente deux
ans, aussi Néanmoins, tous deux femmes majeurs
demeurant à Grillo adieu, le premier ecclésiastique, et
le second prêtre vicaire au lieu qu'il nous
présente, nous a déclaré que Jules Honoré
Chardon, âgé de vingt trois ans, sans Profession,
né en demeurant à Grillo adieu, fils de Julien
Alexandre Chardon, âgé de vingt neuf ans, Néanmoins,
et de Julianne Julie Nectayer, âgée de vingt trois
ans, sans Profession, demeurant ensemble à Grillo adieu,
est décidé au même lieu, au domicile de ses père
et mère, aujourd'hui à son domicile de son
et après nous être asseuré du Dées, avons
présenté le présent acte, que les Déclarants ont signé
avec nous, après lecture faite.
Léonard Marnette

1^{er} Dédigné pluyette

N^o 6.

Acte de Mariage

De
Julie
Reineume.

Le 12 Juin.

Pan nul bien eub soi aut trois, Le
 deux Jours, ouz heures du Matin, par devant
 nous **N**obolphe Dedignieux, Maire et officier
 public de l'Etat civil de la Commune de Erilbardou,
 et Comparant **C**arol Choussible Reineume, age
 de vingt deux ans, Charrier, demourant a Erilbardou,
 lequel nous a declare que le ouz lui a quatre
 heures du Matin, il lui est ve en son domicile
 un enfant qu'il nous presente, et que nous
 reconnaissons et de son sexe masculin, et
 lequel est a demi le jour de **J**ulie
 lequel enfant il a eu de son legitime mariage
 avec **L**ucie Helle Brachard, agee de
 vingt ans, Mariageuse demourant a Erilbardou
 avec son mari; lesdites presentation et declaration
 nous ont ete faites en presence de **F**elix Augustin
 Reineume, age de cinquante deux ans, Charrier,
 pere du declarant, et **A**mand **F**rancou Brachard,
 age de cinquante trois ans, Serurier, son pere
 et de **L**ucie Reineume, son deuxieme mari
 demourant a Erilbardou; lesquels ont avise
 que le pere de l'enfant comparant en declarant,
 signe avec nous le present acte de Mariage,
 apres lecture fait.

Amand **D**edignieux **M**aire de Erilbardou
Brachard

N^o 7.

Acte de Dées
De
Laura Julie
Pasche.

Le 14 Juin

Pan nul bien eub soi aut trois Le vingt
 quatre Jours, Cinq heures du soir, par devant nous
Nobolphe Dedignieux, Maire et officier public
 de l'Etat civil de la Commune de Erilbardou,
 son Comparant **J**ean Baptiste Vincent Chober, age
 de soixante six ans, Proprietaire, et **A**lexandre



N^o 8.

Acte de Dées
De
Julie
Reineume.

Le 11 Juillet.

Jean Chober, age de trente six
 ans, Marchand, et **L**ucie Reineume, tous deux
 demourant a Erilbardou,
 le premier d'ail
 eub maternel de son
 nomme; lesquels nous ont declare que
Laura Julie Pasche, agee de dix huit mois,
 sans instruction, nait a Paris, Apres des Dames
Marianne et **M**emoire de Constantin
Nommes de son pere, fille de **J**acques Louis Pasche,
 age de quatre six ans, Marchand de Vin, demourant
 a Paris, et de **C**onstantine Nomme de son
 pere **M**arie Antoinette Chober, agee de trois
 mois ans, aussi Marchande de Vin, demourant a
 Paris, avec son mari, ses parents et autres Erilbardou
 au domicile de son pere **J**ean Baptiste Vincent Chober
 son aïeul, et premier tuteur de l'enfant, ou elle
 demourait provisoirement, au jour lui a deux heures
 du Matin; et apres nous etre apres du Dées,
 nous avons fait le present acte, que les declarants ont
 signe avec nous, apres lecture fait.

Chober, Chober, fl.
Amand **D**edignieux

Pan nul bien eub soi aut trois Le
 deux Jours, sept heures du Matin; par devant nous
Nobolphe Dedignieux, Maire et officier
 public de l'Etat civil de la Commune de Erilbardou,
 son Comparant **F**elix Augustin Reineume,
 age de cinquante sept ans, Charrier, et **A**mand
Francou Brachard, age de cinquante six ans,
 Serurier, son deuxieme mari, age de cinquante

à Guilbardou, le premier aïeul paternel, et le
 second aïeul maternel du défunt, ci après nommé,
 desquels nous ont déclaré que Sallez Réaume,
 âgé de six mois, sans Profession, né en
Guilbardou, fils de Etienne
Chapelle Réaume, âgé de vingt deux ans,
 Charretier, et de Léonie Adèle Brachard,
 âgée de vingt ans, Blancbisseuse, demeurant ensemble
 à Guilbardou, en l'état de son père et mère, sont à cinq
 heures du soir, et après nous être assemblée
 à Dicey, avons depuis le présent acte, que
 les déclarants ont signé avec nous, après
 lecture faite.

Richard
Indignaire Maurice

N. 9.
 Acte de Naissance
 de Louise Félicité
Leduc
 7 Août.

Pau nul huit cent soixante trois,
 le huitième jour de Septembre, à cinq heures
 du soir, nous Joseph Dedaignier, Maire et
 officier public de l'état civil de la Commune
 de Guilbardou, est comparu Charles
Leduc, âgé de trente quatre ans, Mauourier, demeurant
 à Guilbardou, lequel nous a déclaré qu'il est
 à neuf heures du soir, il lui est né en son
 domicile une enfant, qu'il nous présente,
 et que nous reconnaissons être de sexe féminin,
 et a déclaré qu'il a donné des Prénoms
Louise Félicité, laquelle enfant il a eu de son
 légitime mariage, avec Augustine Suzanne
Deslages âgée de trente trois ans, sans
 Profession, demeurant au lieu Guilbardou, avec
 son mari; Lesdites présentation et déclaration



ont été
Jean Baptiste
 Boissaut Cinq
 et Jean Baptiste
 Breule Cinq ans,
 Mineurs majeurs demeurant à Guilbardou, en
 présence de Joseph Dedaignier, Lequel ont
 la description de l'enfant comparant et déclaré
 signé avec nous le présent acte après lecture faite,
 et ont signé de l'enfant, comparant, nous ayant déclaré
 ne faire de signature. Leclerc
M. D. Sarrebourg Maurice

N. 10.
 Acte de Naissance
 de Alfred Alexandre
Bellentent
 11 Septembre.

Maria à Sarre (10^{me}
 arrondissement) le 11 Septembre
 1918, nous Maria Camille Dedaignier
 le huitième jour de
 nous ont été présentés
 de Sarre

Pau nul huit cent soixante trois le
 onze Septembre, Cinq heures du soir, je soussigné
 nous Louis Ferdinand Maurice, adjoint au Maire
 et officier public de l'état civil de la Commune de
Guilbardou, par Armand de Maurice, est comparu
Alexandre Bellentent, âgé de trente cinq ans,
Mauourier, demeurant à Guilbardou, lequel nous
 a déclaré que ce jour huit à neuf heures du matin,
 il lui est né en son domicile un enfant qu'il
 nous présente, et que nous reconnaissons être
 de sexe masculin, et auquel il a donné des
 Prénoms de Alfred Alexandre, lequel enfant
 lui est né de son légitime mariage, avec Stabelle
Quaride Debraupolis, âgée de vingt huit ans
 et demi, sans Profession, demeurant à Guilbardou
 avec son mari; Lesdites présentation et déclaration
 nous ont été faites en présence de Alfred Désire
Rain, âgé de trente un ans, Mauourier,
 et Alexandre Dominique Pluyette, âgé de



vingt-trois ans, aussi Nominés sous Deux
 Noms & majeurs demeurant à Grilbardou
 son proche Voisin du Declarant; Lesquels
 ont ainsi que le père de l'enfant Comparant
 en Declarant, Signé avec nous le présent
 acte de Naissance, après Lecture faite.

A Bettouens et J. Phylotte
 Alfred Besse Nain
 Maurice

N° 11

Acte de
 Naissance
 de
 René Abel
 Gros.

29 Septembre

Qu'au mil huit cent soixante trois, le
 trente Septembre, onze heures du Matin, par devant
 nous Notaire Public, à Grilbardou, en l'état civil de la Commune de Grilbardou;
 en Comparant Julien Gros, âgé de trente Cinq
 ans, Berger, demeurant à Grilbardou; lequel
 nous a déclaré qu'il est le père de l'enfant du Matin,
 il lui en est en son domicile un enfant, qu'il
 nous présente, et que nous reconnaissons être
 du sexe Masculin, en lequel il a donné
 des Prénoms de René Abel lequel
 enfant il a eue en son légitime mariage, avec
 l'édicte Genevieve Courtès, âgée de trente
 quatre ans, sans Profession, demeurant au
 Grilbardou, avec ses mari; Lesdites présentations
 et Déclarations nous ont été faites en présence de
 Auguste Victor Garraigue, âgé de trente
 Cinq ans, Bourgeois, et Christian Paul
 Cultivateur, tous Deux témoins majeurs demeurant
 à Grilbardou, et proches Voisins du



N° 12

Acte de
 Décès
 de
 Marie Louise
 Augustine Marie
 Pinard.

7 Octobre

Declarant, Lesquels ont ainsi
 que le père de l'enfant Comparant
 et Declarant, Signé avec nous le
 présent acte de Naissance, après
 Lecture faite.



A J. Phylotte
 Alfred Besse Nain
 Maurice

Le sept Octobre, neuf heures du Matin, par devant nous
 Notaire Public, à Grilbardou, en l'état civil de la Commune de Grilbardou; sou-
 Comparant Félix Augustin Récaum, âgé de Cinquante
 Sept ans, Charretier, et François Alexandre Pincard,
 âgé de quarante trois ans, Quittelier, tous Deux témoins
 majeurs demeurant à Grilbardou; Le premier père nourricier,
 et le second proche Voisin de la Defunte, et après en avoir
 reconnu l'identité, lequel nous a déclaré que Marie Louise Augustine
 Marie Pinard, âgée de seize jours, sans Profession,
 née à Paris, rue Juvard, nommée dix huit ans, en mourant
 à Grilbardou; fille de son Mariage Noël Pinard,
 âgé de trente deux ans, et de Victoire Josephine
 Pincard, âgée de vingt six ans, tous Deux Domiciliés,
 demeurant à Paris rue Juvard, nommée dix huit
 ans, décédée au Grilbardou au domicile du sieur Félix
 Augustin Récaum premier témoin et après nous avoir affirmé
 à une heure du Matin; et après nous être affirmé
 par ces Dites, nous dressé le présent acte, qu'ils Déclarants
 ont Signé avec nous, après Lecture faite.

F. Pincard
 Nourmy
 J. Phylotte

N^o 13.

Acte De
Décès
De
Jean Baptiste
Reain

13 Octobre.

Jean mil huit cent soixante trois, le
treize Octobre, huit heures du Matin; par devant
nous Adolphe Dedignieux, Maire et officier public
de l'état civil de la Commune de Grilbarou, sont comparus Alfred Désiré
Reain, âgé de trent, un ans, Nantais, et
Julie Germaine Cochois, âgé de quarant neuf
ans, Nantaise, les deux dits individus majeurs
demeurant à Grilbarou; de premier fils, en le
second proche voisin du défunt et, après
nommé; Lesquels nous ont déclaré que Jean
Baptiste Reain, âgé de soixante trois ans,
Chercheur, né à Pireddin, Cantons de
Nantais, demeurant de Veau, demeurant à Grilbarou;
fils de défunt Jean Baptiste Reain, et de
Marie Marguerite Moreau, et épouse de
Catherine Antoinette Paroiz, âgée de
Cinquante huit ans, sans Profession, demeurant
à Grilbarou avec son mari; est décédé au
même lieu, en son domicile, hier, à cinq
heures du soir; et après nous être assurés
du décès arrivé par le présent acte,
que les déclarants ont signé avec nous, après
lecture faite.

Collé

(Signature)

Jean mil huit cent soixante trois, le
treize Octobre, quatre heures du soir; par devant
nous Adolphe Dedignieux, Maire et officier public
de l'état civil de la Commune de Grilbarou;

N^o 14.



Acte de
Naissance

Comme Tisserand
Pruvin.

13 Octobre.



est comparu
Forcuis, âgé de
Guillaume Thabit,
Grilbarou; lequel
que ce jour huit à cinq heures du Matin, il
lui est né en son domicile en l'engagement qu'il
nous présente, et nous recommandons à la
en son domicile, et auquel il a donné
les surnoms de Edmond Tisserand
lequel enfant il a eu de son légitime mariage,
avec Céles Victorine Paudescal, âgée de
de vingt ans, Couturière, demeurant à
Grilbarou avec son mari; Lesquels
présentation et déclaration nous ont été
faites en présence de Michel Adolphe
Tisserand Forcuis, âgé de cinquante six
ans, Guillaume Thabit, et François Alexandre
Paudescal âgé de quarant trois ans, Justitiers,
sans surnoms, tous deux majeurs demeurant à Grilbarou,
le premier père, et le second beau père du
déclarant; Lequels ont ainsi que le père
de l'enfant comparant et déclarant, signé
avec nous le présent acte, après lecture faite.

(Signatures)

N^o 15.

Jean mil huit cent soixante trois le
neuf Novembre, huit heures du Matin; par devant
nous Adolphe Dedignieux, Maire et officier public
de l'état civil de la Commune de Grilbarou;

Acte de
Naissance
de
Julie Arthut
Naurice.

8 Novembre.

est Comparu Louis Ferdinand Naurice, âgé de
quarante deux ans, Cultivateur, demeurant à
Cribbardon, lequel nous a déclaré qu'il voit à onze
heures du soir, à lui est né en son domicile un
enfant que'il nous présente, en que nous reconnaissons
être un sexe Masculin, en auquel il a donné
les Prénoms de Julie Arthut, lequel enfant
il a eu de son légitime Mariage, avec femme
Julie Desjardis, âgée de trente deux ans,
Mère Propriétaire que son mari, demeurant avec
lui à Cribbardon; Lesdites présentation en
Déclaration nous ont été faites en présence de
Michel Adolphe Prosper Courcier, âgé de
Cinquante six ans, en Jules Arthut Courcier,
âgé de vingt cinq ans, tous deux Cailleurs
à habits, demeurant à Cribbardon, témoins majeurs,
en proches voisins du déclarant; desquels nous
avons que le Père de l'enfant Comparant a déclaré
signé avec nous le présent acte de Naissance,
après lecture faite.

En témoin de ce que dessus
Le déclarant
Louis Ferdinand Naurice
Le témoin
Michel Adolphe Prosper Courcier
Le témoin
Jules Arthut Courcier

N^o 16.
Acte de
Naissance
de
Serthe Maria
Romain

14 Novembre.

Est un tel bien cent soixante trois, le
quatre Novembre, à midi, par devant nous Adolphe
Desjardis, Maire en officier public de l'état
civil de la Commune de Cribbardon, est Comparu
Armede Jérôme Romain, âgé de vingt neuf ans
Marchand Bouchoir, demeurant à Cribbardon, lequel
nous a déclaré qu'il voit à trois heures du matin,



N^o 17.
Acte de
Naissance
de
Marie Adélaïde
Roulland.

19 Novembre.

il voit né en
une enfant qu'il
que nous reconnaissons
femelle, et à laquelle
Prénoms de Serthe Maria,
c'est à dire son légitime Mariage, avec
Joseph Lucie Roulland, âgé de vingt trois
ans, sans Profession, demeurant à Cribbardon
avec son mari; Lesdites présentation en Déclaration
nous ont été faites en présence de Simon
Arthut Romain, âgé de vingt deux ans,
Cultivateur, frère du déclarant et Armand
Courcier Desjardis, âgé de trente trois ans,
Marchand, proches voisins, en déclarant, tous
deux témoins majeurs demeurant à Cribbardon;
desquels nous avons que le Père de l'enfant Comparant
a déclaré, signé avec nous le présent acte
de Naissance, après lecture faite.

En témoin de ce que dessus
Le déclarant
Armede Jérôme Romain
Le témoin
Simon Arthut Romain
Le témoin
Armand Courcier Desjardis

Est un tel bien cent soixante trois, le
dix neuf Novembre, neuf heures du matin; par devant
nous Adolphe Desjardis, Maire en officier public
de l'état civil de la Commune de Cribbardon,
est Comparu Jean Nicolas Roulland, âgé de
quarante deux ans, Marchand, et Jean Baptiste
Roulland, âgé de trente deux ans, en fils Marchand,

Nous deux témoins majeurs demeurant à Crilbardeon,
 Le premier père, et le second oncle paternel de la
 Déespouse, ci après nommée; Desquels nous ont
 déclaré que Marie Melaine Boudant,
 âgée de dix ans et demi, sans Profession, née
 et demeurant à Crilbardeon, fille de Jean Nicolas
 Boudant, premier ténor, ci dessus nommé, et de
 Dénatrine Eugénie Boudant, sans Profession,
 âgée de Neuf sept ans, demeurant à Crilbardeon
 avec son mari, est née et au même lieu au
 domicile de ses père et mère, soit à une
 heure ou soir; En après nous être assemblée
 Décès, avons dressé le présent acte que le
 second ténor a voulu signer avec nous
 après lecture faite. De premier ténor que de
 Laquelle nous a déclaré ne savoir signer.

En témoin
 Les deux témoins

Par nul bien est soixante trois,
 Le Samedi vingt deux Novembre dix heures
 du Matin; Par devant nous Adolphe
 Delygny, Maire de la Commune de
 Crilbardeon et officier public de l'Etat civil,
 sont comparus publiquement deux de Mariage
 Commune, Claude Couderaux, âgé de
 vingt deux ans et demi, Charretier, né à
 Valenciennes, Canton de Corbigny, Arrondissement
 de Chamey, Département de la Meuse,
 demeurant à Crilbardeon; fils majeur

N^o 18.

Acte de
 Mariage

Claude Couderaux
 et
 Adolphe Julienne
 Martin

28 Novembre.



de Dominique
 soixante six
 demeurant à
 de Valenciennes, Canton de Corbigny, Arrondissement
 de Chamey (Meuse), et consentant au présent
 mariage ainsi qu'il résulte d'un acte au
 brevet, fait et passé à Lormes en l'étude
 et par devant Maître Bazenet et son collègue
 Notaires à Lormes (Meuse) en date du
 huit Octobre mil huit cent soixante trois,
 enregistré et légalisé, qui nous a été produit
 et que nous avons sous les yeux; lequel
 après avoir été paraphé par nous et
 la partie procédante, a été enregistré
 au présent acte, en de Déespouse Madeline
 Judas Déespouse, à Lormes, Commune de
 Valenciennes, le vingt sept Août mil huit
 cent quarante quatre d'une part
 Et Adolphe Julienne Martin, âgé de
 vingt un ans et demi, Journalier, né
 et demeurant à Crilbardeon; fils majeur
 de défunt Louis Martin, décédé à Crilbardeon
 le sept Novembre mil huit cent soixante un,
 et de Joséphine Virginie Gourard, âgée
 de cinquante deux ans, Journalière demeurant
 aussi à Crilbardeon; laquelle ici présente
 en personne nous a déclaré consentir au
 présent mariage d'autre part. De tout
 est ci dessus constaté ainsi qu'il résulte des
 actes de Mariages de L'epoux et de l'épouse

ainsi que les actes de Deces de la mere
de decesus, et du pere de decesus, qui nous
ont été presents, et que nous avons sous les
yeux; lesquels apres avoir été paraphés
par nous, et par les parties produisantes,
restent annexés au present acte.

D'après la loi du dix juillet mil huit
cent cinquante, Nous avons interpellé les deux
futurs époux, ainsi que le personnel present
autorisant le present Mariage, à nous déclarer
s'il avait été fait entre eux un Contrat de
Mariage; lesquels ont eu un Contrat de
Mariage; lequel nous ont attesté qu'il
n'en avait pas été fait. Lesquels nous
avons requis de procéder à la célébration du
Mariage projeté entre eux, en dont les
publications ont été faites en notre Mairie
des Dimanches Vingt Cinq Octobre dernier,
Le premier Novembre present mois, au bureau
de Mairie, et aussi en celle de Valenciennes, devant
des Dimanches Vingt et un Novembre
courant, d'après un Certificat délivré par
Monsieur de Maure de Valenciennes, en date
du dix Sept Novembre courant, et legalisé,
lequel apres avoir été paraphé par nous
et par la partie produisante, restera
annexé au present acte. Duquel
certificat nous Mariage ne nous ayant été
délivré, faisant Oïse à leur requisiion;
après avoir donné lecture de toutes les pièces
ci dessus mentionnées, ainsi que du Chapitre
six, du Code Civil relatif au Mariage, avons
dénoué au futur époux et à la future épouse,
s'ils voulaient, de prendre pour mari et pour

11
femme, chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement, après lequel au nom de
la loi, que le futur Claude Courdamaux,
en la Demoiselle Adolphine Julienne Mairin,
étaient unis en Mariage. De quoi avons
dressé note sur le Champ, en présence
de Jean Pierre Vrain, âgé de cinquante
neuf ans, Cultivateur, et Felix Augustin Régnier
âgé de cinquante sept ans Charretier, tous
deux nés par acte de Lepoux; de Louis
Julien Mairin âgé de vingt sept ans,
Manouvrier, et Jules Mairin, âgé de
vingt six ans, Soldat en congé temporaire,
tous deux frères de decesus, et tous
quatre habitants gnaieurs demourant à
Orillbaron, lesquels ont ainsi que les
parties Contractantes, signé avec nous le
present acte, apres lecture faite, et après
Léon, la mere de decesus, et la sœur Jules
Mairin quatrième témoin, ci dessus nommé, qui
nous ont déclaré que parois signés,
Julienne Marie

N. V. G. Mairin Mairin
et de Jules Mairin

N° 19.

Acte de
Naissance
de
Jules Alexandre
Métayer.

30 Novembre

Pan mil huit cent soixante trois, Le
premier Decembre, quatre heures du soir; par
devant nous Adolphe Delquignon, Maire
en office public de la dite ville de la Commune
de Trillbaron, est comparu Joseph Julien
Métayer, âgé de trente sept ans, Manouvrier,
demeurant à Orillbaron, lequel nous a déclaré
qu'il est né le premier Novembre, à deux heures du

Son, illui est né en son domicile en l'enfant
qu'il nous présente, et qui nous reconnait pour
être son père Maximilien, et auquel il a
nommé Les Dames De Jules Alexandre,
auquel enfant il a eu de son mariage, mariage,
avec Mlle Augustine Serreth, âgée de
vingt-trois ans, sans profession, demeurant
à Chilbardou avec son mari, lesdites
présentation en déclaration, nous ont été faites
en présence de Domènès Clément, âgé
de trente quatre ans, domestique, et Alphonse
Adrien Cagnant, âgé de trente trois ans,
jardinier, tous deux témoins majeurs demeurant
à Chilbardou en proches voisins du déclarant
desquels ont signé avec nous le présent acte
après lecture faite de l'exposition en père
dudit enfant, comparant en déclarant qui
nous a déclaré ne savoir signer.

A. Serreth gageant A. Clément

Par nous, notaire soussigné, le
dix-neuf de ce mois de Septembre, quatre heures de soir,
par devant nous Dominique Delavignier, Juge de
la Commune de Chilbardou, et officier public de
ce lieu, et sous comparant publiquement Comte
Maximilien Alexandre, Comte et Comtesse
Maximilien, âgé de vingt-trois ans et Deux Demoiselles
Marie de Spoy, Cantou de Vandœuvre, Département
de Lorraine, demeurant à Chichey, Madame Landry,
Nommée Marie Anne, Cantou de Noailles,
Archidiocésain de Saint Denis, Département

N. 20.

Acte de
Mariage
De
Antoine Auguste
Pillet,
et
Maximilien Olympe
Carbomier.

19 Décembre

De Le Seine, fils majeur de Deffun
Antoine Waller décédé à Chichey, le
dix-neuf de ce mois de Septembre, quatre heures de soir, es-
sant Maximilien Olympe, âgée de quarant-deux
ans, Carbomier, demeurant au lieu de Chichey,
Laquelle ici présente en personne, nous a déclaré
consentir au présent mariage de son mari
de Maximilien Alexandre Carbomier,
âgé de vingt-trois ans, trois mois, Piquetier de
Madeline, née de Trigoulaine, Cantou de
Candray deux Germet, Département de Lorraine,
demeurant à Chilbardou, fille majeure de
Maximilien Alexandre Carbomier, âgé de
vingt-trois ans, Commissaire en de de de
Angelle Comby, âgée de quarant-cinq ans,
sans profession, demeurant ensemble au lieu de Chilbardou,
desquels nous ici présents en personne, nous
ont déclaré consentir au présent mariage d'acte
pari. Le tout est ci-dessus constaté ainsi qu'il
résulte des actes de Naissances de L'époux
et de L'épouse, ainsi que d'acte de L'époux
père de L'époux, qui nous ont été produits, es-
que nous avons sous les yeux; lesquels après
avoir été paraphés par nous, et par les parties
présentantes, resteront annexés au présent acte.
Il a été à l'instant reconnu par toutes les parties
contractantes que tout est exact qu'il leur attribue
au père de L'époux sur son acte de de de, le
Prenom de de, et à la mère de L'époux,
le Prenom de de, ce qui nous est attesté
par toutes les parties, et qui nous mentionnera
au présent acte en vertu de L'avis du Conseil

D'Etat, en date du Trente Mars, mil huit cent trois.
D'après la loi du dix Juillet mil huit cent Cinquante,
nous avons interpellé les deux futurs époux, ainsi
que les personnes présentes autorisant le présent
Mariage, à nous déclarer s'il avait été fait
entre eux un Contrat de Mariage, desquels nous
aurions attesté qu'il n'en aurait pas été fait.
Desquels nous ont légué le procédé à la
Célébration du Mariage projeté entre eux, et
dans les Publications ont été faites en notre Mariage
Savoir, les Dimanches huit et quinze Novembre
dernier, à l'heure de Midi; et aussi en la Mariage
de Cligny, savoir les Dimanches vingt deux et
vingt neuf Novembre susdits derniers, à l'heure de
Midi; et après un Certificat délivré par nous le
vingt jour du présent de Cligny, en date du Ouz
Décembre courant, et déposé; lequel après avoir
été aussi paraphé par nous, et par la partie produisant
testes annexés au présent acte. Et aucun
opposition au dit Mariage ne nous ayant été déposé,
Ayant donc à leur réquisition, après avoir donné
lecture de toutes les pièces à leurs mesmes, et
ainsi que du Chapitre dix du Code Civil relatif
au Mariage; avons demandé au futur époux, en
la présence de son épouse s'ils voulaient se prendre pour
Mari et pour femme; lesquels deux ayant répondu
Séparément les affirmativement, avons déclaré
au nom de la loi que le sieur Hippolyte
Auguste Walter, et la demoiselle Marie Thérèse
Olympe Carbouret, étaient unis en Mariage.
Et ainsi avons dressé cet acte sur le Champ, en
présence de Georges Walter, âgé de cinquante
six ans, Citoyen de Cligny, demeurant

Paris Boulevard Belleville Normier, trente deux
au lieu paternel de L'Espoux, de Hippolyte
Foumety, âgé de vingt deux ans Appréhendu
sur les toits de Demoyant de Cligny, rue Lancy
Normier quatre, beau frère de L'Espoux; de
Elie Henry, âgé de vingt six ans, demeurant
beau frère de L'Espoux, de Adouin Cellier
âgé de vingt deux ans, demeurant, ainsi, et
notre parent de L'Espoux, tous deux demeurant
à Cligny, et les quatre témoins majeurs
susdits ont ainsi que les parties contractantes
signé avec nous le présent acte, après
lecture faite.

M. O. Carbouret
A. Co miller Not Walter
Comme Louisy femme Fritter
Walter
M. O. Carbouret
A. Co miller Not Walter
Comme Louisy femme Fritter
Walter

Extrait des Registres de
l'Etat civil de la Mairie de Meaux.

En mil huit cent Soixante trois
Le Samedi vingt six du Mois de Décembre
à l'heure de Midi; Lesdits nous Louis
Geoffroy second adjoint au Maire de la ville
de Meaux, faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil, par délégation.

N^o 21.
Acte de Noces
de
Alphonse
Métayer.
26 Décembre

Sont comparus François Hubert Genisson,
âge de quatrevingt quatre ans, sans Profession,
en francs, Drouot, âgé de soixante six ans,
Employé, demeurant tous deux à Neaumes,
Lesquels nous ont déclaré que Claude hui
à leur heures du Matin, Alphonse Metayer,
âge de luy quatre ans, Manouvrier, né en
Domicile à Crilbardou (Senelet Marie)
Citoyen, fils de Pierre Metayer, ex de
Suzanne Ciquetune Créaux, Sa femme,
l'ont décidé à l'hospice de cette ville, en
nous nous sommes assuré de ce décès.
Les après lecture de ce que dessus, les
Comparants ont signé avec nous.

Signé Genisson, Drouot et Geoffroy.
Pour extrait conforme délivré sur papier libre,
pour servir à sa transcription sur les
Registres de l'Etat civil du Canton
de Crilbardou, conformément à l'article 80
et 82 du Code Civil.

Neaumes le vingt huit Décembre,
mil huit cent soixante trois.

L'adjoint délégué
Signé M. Berliand.

Nu par nous sous Dretet
à Neaumes le 30 Décembre 1863,
Pour la validation de la signature de
M. Berliand, adjoint au maire de Neaumes.
Signé Locré.

Pour transcription conforme à l'expédition
Le Maire de Crilbardou
P. De Signieux

13
Clot et article Le Président Régulier par
Nous Maire de la Commune de Crilbardou
Soussigné, Claude hui vent un Décembre,
mil huit cent soixante trois.

P. De Signieux

Table Alphabétique des Actes Contenus au Présent Registre.

N ^o . Ord.	N ^o . du Reg.	Nom et Prénom	Date	
			Des Actes	Des Mortuaires N ^o . N ^o . N ^o .
Naissances.				
1.	10.	Bettenand Alfred Alexandre	11 juin	11 juin
2.	2.	Bonhomme Philib. Sidore	2 ^e février	24 février
3.	4.	Chardon Jules Honoré	19 Mai	19 Mai
4.	14	Faurcin Edmond Prosper	13 juin	13 juin
5.	11	Gros René Abel	30 juin	29 juin
6.	9.	Leduc Louise Jérémie	8 août	7 août
7.	1 ^o	Naurice Jules Arthur	9 juin	18 juin
8.	19	Metayer Jules Alexandre	1 ^{er} juil.	20 juin
9.	16	Roin Berthe Maria	11 juin	14 juin
10.	6.	Réaume Jules	12 juin	12 juin

Mariages

1.	18	Courdaroux Claude, es-		
		Marin Adolphine Julienne	28 juin	28 juin
2.	20.	Walter Antoine Auguste, es-		
		Carbunier Maximilienne Olympé	19 juil.	19 juil.

N ^o . Ord.	N ^o . du Reg.	Nom et Prénom	Date	
			Des Actes	Des Mortuaires N ^o . N ^o . N ^o .
Décès				
1.	5.	Chardon Jules Honoré	20 mai	20 Mai
2.	17.	Creux Catherine Genevieve Suzanne	16 janvier	16 janvier
3.	19.	Boudant Marie Melaine	20 juil.	19 juil.
4.	21	Metayer Alphoude	26 juil.	26 juil.
5.	7	Tasche Laure Julie	24 juil.	24 juil.
6.	42	Sinaud Marie Louise Augustine Elise	7 août	7 août
7.	13.	Rpain Jean Baptiste	13 juil.	12 juil.
8.	8.	Réaume Jules	12 juillet	11 juillet
9.	3.	Girler Jean Paschal	1 ^{er} Avril	11 Avril.

Récapitulation.

Naissances	10.
Mariages	2
Décès	9

Total 21 Actes.

Certifié Sincère et Vraitable par nous